



Fragilité de la structure financière des entreprises non financières du secteur marchand en Belgique en 2007 et 2010

Alors que 2007 était encore une année faste pour les entreprises en Belgique, avec la création d'un nombre important de sociétés et une hausse de l'emploi, l'année 2008 voit l'éclatement de la crise financière mondiale entraînant avec elle une récession économique en 2009. Sur la base des comptes annuels publiés, la présente étude compare la situation financière des sociétés belges en 2007, c'est-à-dire une année avant la crise financière, avec celle de 2010, dernière année disponible qui se caractérise par un léger redressement de l'activité économique. Par ailleurs, la possibilité que de faibles résultats financiers en 2007 puissent expliquer, au moins en partie, les difficultés rencontrées par les entreprises sur la période 2008-2010 (comme les faillites) est envisagée.



La fragilité des entreprises non financières en Belgique

L'étude de la santé financière des sociétés non financières dans le secteur marchand se base, habituellement, sur les données individuelles des entreprises. En Belgique, la base de données des comptes annuels des entreprises convient parfaitement pour cet exercice. L'étude se base sur 312 485 comptes annuels pour l'exercice comptable 2010. Trois variables financières clés sont généralement calculées à partir des rubriques des comptes annuels : le ratio de liquidité, le ratio de solvabilité et le ratio de rentabilité. Dans cette étude, ces trois ratios sont utilisés et complétés, éventuellement, par d'autres indicateurs. Les résultats présentent un nombre d'évolutions marquantes.

- 87 % des entreprises actives en 2007 étaient toujours présentes en 2010 et ont donc survécu à la crise financière. Pour des périodes similaires de trois ans, cette part était plus élevée les années antérieures et oscillait entre 89 % et 90 %.
- Les entreprises fragiles sont définies comme des entreprises présentant de mauvais résultats sur la base des trois critères à la fois. En 2007, le nombre de travailleurs occupés dans des entreprises fragiles s'élevait à 54 697 équivalents temps plein. Entre 2007 et 2010, le nombre de sociétés fragiles a augmenté ainsi que le nombre d'équivalents temps plein travaillant dans ces sociétés, atteignant 57 210 unités (soit une augmentation de 2 513 équivalents temps plein). La part, dans l'emploi total, des travailleurs occupés dans des entreprises fragiles a augmenté de 3,0 %

en 2007 à 3,3 % en 2010. L'industrie manufacturière a été moins touchée, puisqu'elle a enregistré une diminution de la part et du nombre de travailleurs occupés dans des sociétés fragiles (de 2,0 % en 2007 à 1,8 % en 2010). Dans le secteur tertiaire, le nombre d'entreprises fragiles a augmenté, tout comme le nombre de travailleurs employés dans ces entreprises (de 3,8 % en 2007 à 4,1 % en 2010).

- Le groupe des entreprises qui ont déposé des comptes annuels à la Centrale des bilans en 2007, mais pas en 2010, comportait plus d'entreprises dotées d'une structure financière fragile que le groupe d'entreprises ayant déposé leurs comptes annuels en 2007 et 2010. 21,1% de ces entreprises n'étaient pas saines d'un point de vue financier, ce qui représentait 10,2% de l'emploi dans ce groupe d'entreprises.
- La liquidité moyenne des entreprises est restée stable et a répondu au critère selon lequel la moitié du passif circulant doit être couvert par les actifs circulants hors stocks. La solvabilité, c'est-à-dire le rapport entre les fonds propres et les dettes à plus d'un an, est également restée stable et s'est élevée en moyenne à 60 % au niveau de l'entreprise, soit au-delà du seuil critique de 50 %. La rentabilité nette (soit le rapport entre le résultat net avant impôts et avant déduction des charges financières des fonds étrangers et le total des actifs) est le seul indicateur qui s'est détérioré légèrement, avec une baisse moyenne de 0,6 point de pourcentage passant de 6,2 % en 2007 à 5,6 % en 2010.
- En classant les 25 branches d'activité étudiées selon leur santé financière, la branche d'activité "fabrication de machines et équipements" occupait, en 2007 et en

2010, la meilleure place avec la part la plus faible de sociétés fragiles, tandis que la branche "hébergement et restauration" occupait la dernière place avec la part la plus élevée.

- Lorsque les secteurs sont classés selon le nombre de travailleurs employés dans des sociétés fragiles, la branche d'activité "hébergement et restauration" reste à la dernière place. En 2007, c'est le raffinage qui occupait la meilleure place, supplanté en 2010 par l'industrie chimique.
- Sur la période 2007-2010, la construction et l'immobilier ont été moins fortement touchés par la crise financière. Les promoteurs immobiliers ont vu leurs activités diminuer, mais les petites entreprises de construction actives dans la plomberie, l'électricité ou l'installation de chauffage ont enregistré une croissance.

Facteurs intervenant dans la faillite des entreprises

Le nombre d'entreprises ayant entamé une procédure de faillite a triplé entre 2008 et 2009 pour encore légèrement augmenter en 2010. Il en va de même pour les dissolutions anticipées et les clôtures de liquidation, qui ont progressé en 2009 et 2010. On a également observé une hausse particulièrement marquée, en 2009 et surtout en 2010, du nombre de clôtures de faillites pour lesquelles des irrégularités ont été constatées (appelées faillites en cas de non-excusabilité). Toutefois, par rapport au nombre d'entreprises débutantes, le nombre de faillites est resté assez faible.

Le risque qu'une société fasse faillite ou soit liquidée dépend de ses résultats financiers, de la branche d'activité dont elle fait partie, mais aussi de la situation macroéconomique et de ses caractéristiques spécifiques qui sont difficilement quantifiables.

La valeur des trois variables financières étudiées en 2007 peut expliquer en partie les difficultés qu'ont rencontrées certaines sociétés entre 2008 et 2010. En effet, plus la liquidité, la solvabilité ou la rentabilité d'une société étaient faibles en 2007, plus le risque qu'une procédure de faillite soit entamée en 2008, 2009 ou 2010 était élevé. En revanche, si une société présentait une productivité élevée en 2007 ou si elle était détenue par un actionnaire belge ou étranger, elle avait nettement moins de probabilités de rencontrer des difficultés sur la période 2008-2010. Il apparaît aussi que les entreprises de certaines branches d'activité avaient plus de risques de faire face à des difficultés financières, sans que ce ne soit lié aux mauvais résultats que ces branches ont obtenus par rapport aux ratios financiers ou à d'autres variables. Pour la plupart des branches d'activité, le risque était d'ailleurs plus élevé en 2009 et 2010 qu'en 2008, indiquant une détérioration de la situation macroéconomique. C'était, entre autres, le cas en 2009 pour les télécommunications, les services d'enquête et de sécurité et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et, en 2010, pour les activités de poste et de courrier. Si les trois variables financières clés et la productivité d'une entreprise étaient peu satisfaisantes en 2007, le risque que cette entreprise clôture une procédure de faillite en cas de non-excusabilité en 2010 était plus élevé.

*"Fragiliteit van de financiële structuur van de niet-financiële ondernemingen in de marktsector in België in 2007 en 2010".
H. Spinnewyn et M. Dumont, Working Paper 10-12, juillet 2012.*

La publication peut être commandée, consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations : Hilde Spinnewyn, 02/507.74.31, hs@plan.be.